



## **L'agglomération de Poitiers mise sur le renouvellement urbain, l'excellence environnementale et la cohésion sociale**

mardi 23 juin 2009, par [lpe](#)



L'Agglomération de Poitiers conduit, dans le cadre d'un contrat régional de développement durable 2007-2013 signé avec le Conseil régional, des actions, pour un budget d'un peu plus de 14 millions d'€.

En 2009, les priorités sont :

- l'attractivité de l'agglomération, à travers le renouvellement urbain ; opération "Coeur d'agglomération" : aménagement des espaces publics, ravalement de façades, revitalisation commerciale, mutations foncières (notamment en 2011 l'ouverture d'un hôtel de standing)...
- l'excellence environnementale
- la solidarité et la cohésion sociale du territoire

Les actions actuellement en cours portent ; notamment, sur :

**La mise à niveau énergétique des bâtiments publics** entre dans le cadre du service aux habitants. Il s'agit d'améliorer le confort des usagers, tout en agissant dans une logique de développement responsable.

Sont concernés, pour exemple, les groupes scolaires Marcel Pagnol et Breuil Mingot ; le complexe des Ecluzelles à Chasseneuil du Poitou (2 900 000 €) ; ou encore la future salle omnisports de Buxerolles, qui sera construite selon la norme Très haute qualité environnementale (2 021 978 €).

**L'accès à l'emploi** qui reste plus que jamais une priorité à soutenir, notamment par le biais des **chantiers d'insertion**. Ont un projet de développement : les restaurants sociaux du Toit du monde (projet : 296 700 €), de Pourquoi pas (projet : 426 354 €) et de l'Eveil, les chantiers d'Inersud (projet : 740 666 €), la Mission locale d'insertion (MLI) et les Ateliers de la création.

**Pistes cyclables** : l'an dernier, de nouvelles pistes cyclables ont été aménagées dans les communes de

Chasseneuil-du-Poitou et Mignaloux-Beauvoir. Cette année, le réseau s'enrichit de nouveaux axes cyclables dans les communes de Vouneuil-sous-Biard et Saint-Benoît.

Poursuivant les efforts de **mise en accessibilité de la ville**, il est prévu l'aménagement d'un site dépendant à la fois du Parc naturel urbain et du circuit Ville-nature : le Pré d'amour, à Poitiers. L'objectif est de rendre l'endroit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des mesures sont notamment à prendre sur les pontons surplombant la Boivre, afin de les rendre accessibles aux fauteuils roulants (projet : 80 000 €). Un autre projet concerne l'aménagement d'un parc urbain à Saint-Eloi (1 642 000 €), assurant la continuité d'un « corridor vert » dans la ville.

Plus sur [www.agglo-poitiers.fr](http://www.agglo-poitiers.fr)

(Crédits photo : CAP)